L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 12 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

X.—Suite.

Tout en parlant, le vieillard lui présentait une longue bourse qui s'arrondissait d'une façon honnête vers son extrémité.

—Qu'est-ce que cela? dit Hugues qui la secouait et ne déplaisait pas au bruit joyeux qu'elle rendait.

—Comment ne vous rappelez-vous pas ces rançons que ma justice, d'accord en cela avec la morale, faisait payer aux coquins qui essayaient de dévaliser un coffre où il n'y avait rien?

—Quoi! ces expériences *in anima vili* comme tu disais....

—En voici le résultat. Je prélevais tribut sur les sacripants qui abusaient de la confiance d'un vieillard, et par une offrande je récompensais la probité. Vous pouvez voir, hélas! que l'équilibre n'est pas établi entre le mal et le bien! Le mal, et cela est le sujet de mes plus tristes méditations, l'emporte de beaucoup sur l'autre. Vous en tenez la preuve entre vos mains; j'avais bien ma petite idée en poursuivant le cours de mes études.

—Et si tu avais perdu, cependant, tu nous ruinais! dit Hugues qui riait.

—Monsieur le comte, répliqua le vieillard, quand on parie sur la mauvaise foi et la coquinerie de l'espèce humaine, c'est comme si l'on jouait avec des dés pipés... ma conscience me reproche même d'avoir gagné à coup sûr.

—J'ai toujours pensé que monsieur Agrippa était un grand philosophe, dit Coquelicot qui s'était approché des deux interlocuteurs et n'avait rien perdu de leur entretien. Cette bourse honnêtement gagnée représente ce que nous autres, gens de bien, nous appelons entre nous une poire pour la soif.

—Et quand on a toujours faim....dit Agrippa!

—On avale tout, reprit Coquelicot qui fit disparaître la bourse dans les profondeurs de ses poches.

—Tu es donc du voyage aussi toi, dit Hugues, qui jouait la surprise.

—Monsieur, je suis si bête, que si vous me laissiez au pays, je courrais le risque de me perdre, tandis qu'à Paris, que je ne connais pas, je me retrouverai toujours.

Et le tirant par la manche de son habit, il lui fit voir Kadour qui sortait de l'écurie tenant leurs deux chevaux par la bride.

—Lui aussi vient avec nous, ajouta-t-il, ce qui fait que nous serons trois à courir le monde.

—*Numero deus impare gaudet*, murmura Agrippa qui était, comme on sait, un peu barbouillé de latin.

Un quart d'heure après, les trois cavaliers avaient perdu de vue la tour de la Testère.

—Au galop! cria Hugues qui se sentait le cœur un peu gros et qui ne voulait pas se laisser gagner par l'émotion.

XI

Une histoire des temps passés.

A l'âge qu'ils avaient tous les trois, Hugues de Montestruc, Coquelicot et Kadour, la tristesse ne pouvait pas être de longue durée. Ils avaient devant eux l'espace; cette liberté qui naît du voyage les animait, de belles pièces d'or et d'argent sonnaient dans leurs poches, de bons chevaux piaffaient sous eux, secouant leurs mors, un ciel clair brillait sur leurs têtes, et ils avaient sous la main des épées et des pistolets avec lesquels on a raison de bien des obstacles. Il leur semblait qu'ils marchaient à la conquête du monde.

Hugues surtout caressait en rêve des chimères dont il n'aurait pas pu faire le compte. La plume rouge offerte par la princesse Mamiani et piquée dans la ganse de son feutre lui faisait l'effet d'un talisman qui devait le mener à tout.

Bientôt le paysage changea d'aspect, et les trois voyageurs se trouvèrent enfin dans des campagnes qu'ils n'avaient jamais traversées.

Coquelicot ne se tenait pas d'aise et sautillait sur sa selle comme un oiseau sur une branche. Dans la compagnie de leur maître, le valet aux cheveux rouges représentait la parole et l'Arabe le silence. Chaque objet nouveau, chaque village, chaque ruine, chaque maison, les marchands poussant leurs chariots, les baladins en voyage, les prélats sur leurs mules, les dames en carrosses ou en litière arrachaient des exclamations de surprise et d'admiration à Coquelicot; Kadour regardait, et pas un muscle de son visage ne remuait.

—Quelle intempérance de langage! s'écria galement Hugues que le babil de son compagnon amusait.

—Monsieur, dit Coquelicot, c'est plus fort que moi, je ne puis me résoudre à me taire. Les oiseaux nous donnent l'exemple, ils chantent toujours; pourquoi ne parlerions-nous pas? J'ai remarqué, d'ailleurs, moi qui suis si bête, que le silence prédispose à la tristesse et la tristesse a l'inconvénient grave d'enlever l'appétit.

—Causons donc, répondit Hugues qui se sentait en belle humeur et à qui tout semblait beau; si nous faisions mauvais accueil au souper qui nous attend à la couchée, que penserait-on en de pays des estomacs de la Gascogne!

—Monsieur, ils seraient perdus de réputation!

Coquelicot poussa son cheval entre son maître et Kadour, qui considérait toute chose d'un air tranquille et s'armant de gravité:

—Monsieur, reprit-il, que pensez-vous que l'on devienne quand on a bonne envie de se pousser dans le monde, et qu'on possède en outre un bon genet d'Espagne qui danse sous l'éperon, une épée qui ne demande qu'à sortir du fourreau, et dans son gousset d'honnêtes pistoles qui ont bonne envie de luire au soleil?

—Tout ce qu'on veut, répondit Hugues.

—Alors, monsieur, s'il vous prenait fantaisie de devenir empereur de Trébizonde ou roi de Circassie, vous avez cette idée, que ce serait possible?

—Certainement!

—N'exagérons pas, monsieur, n'exagérons pas! Tout ça me paraît trop.... Qu'en dis-tu, Kadour?

—Sans le Prophète, le chêne est comme un brin d'herbe; avec le Prophète, un grain de sable devient une montagne....

—Tu l'entends, Coquelicot! ma volonté sera ce grain de sable et ma bonne étoile fera le reste.

—Je vous y aiderai, monsieur, et Kadour aussi, voilà aussi; n'est ce pas Kadour?

—Oui, dit Kadour.

—Ne vous arrêtez pas au laconisme de cette réponse, monsieur. Kadour a la langue courte et le bras long. Il est d'une race qui a la singulière manie de ne point parler.... Grave défaut!

—Que tu n'as pas, toi, mon bon Coquelicot.

—Je m'en vante! Or comme nous sommes ici, chevauchant sur le chemin du roi, par un temps aimable qui porte aux idées riantes, pourquoi ne chercherions-nous pas entre nous ce qu'il y a de plus sage à faire pour rendre la vie qui nous attend agréable et douce?

—Cherchons, dit Hugues.

Kadour se contenta d'incliner la tête en signe d'assentiment.

—Quand je vous le disais! s'écria Coquelicot, voilà Kadour qui fait l'économie d'un mot.

—C'est une économie qui te permettra de faire la dépense d'un discours.

—De ce côté-là je suis toujours en fonds.... Ne vous mettez point en peine.

Il s'installa carrément sur sa selle, et haussant le ton:

—Je me suis laissé raconter, poursuivit Coquelicot, qu'il y avait à la cour de belles dames en grand nombre, autant que de nymphes dans cette île de Calypso dont j'ai lu la description dans un livre; et il paraît que ces dames ont des attentions particulières pour les hommes d'épée, surtout quand ils approchent de la personne du roi. Il me plairait assez d'être capitaine des gardes.

—Oui, c'est gentil, dit Hugues, on est de toutes les fêtes et de toutes les batailles.

—Tenez vous aux batailles, vous?

—Certes!

—C'est une affaire de goût. Moi, j'incline du côté des fêtes. D'un autre côté, il m'est revenu que les gens d'église ont cent prérogatives les plus belles du monde; les bénéfices sont pour eux, les grasses prébendes, les belles abbayes où l'on a bonne table et bon lit, et où l'on ne court pas le risque d'attraper de mauvais coups.... Et quelle influence! Ils ont l'oreille des grands, ce qui est quelque chose, et l'oreille des femmes, ce qui est tout. Rien aussi qui se puisse faire sans eux! Ils ont la main et le pied partout. Et quelques savants même, prétendent qu'ils mènent le monde. Je ne vous parle pas, bien entendu, des prêtres de campagne qui traînent leurs soutanes rapiécées dans les chaumières et font plus maigre chère encore que leurs ouailles. Non! mais des prélats engraissés par la dîme, des chanoines qui dorment la grasse matinée, des princes de l'Eglise vêtus de pourpre, qui siégent dans les conseils des rois et marchent en litière.... Que diriez-vous, monsieur, de la robe et du chapeau de cardinal?

Hugues fit la grimace.

—Fou de la robe! s'écria-t-il; les Montestruc sont gens d'épée!

—Alors, monsieur, nous pourrions nous rabattre sur les grands emplois et les dignités de cour. Ce doit être une besogne aimable et fertile en agréments que celle de ministre ou d'ambassadeur! On a autour de soi force gens qui font des courbettes et vous donnent du monseigneur, ce qui chatouille l'amour propre. On fraie avec les princes et les rois et l'on fait figure dans le monde. Sans parler des petits profits, tels que bonnes rentes et beaux émoluments qu'on gagne à ce métier. Ça m'amuserait fort en outre de me brouiller un jour avec l'Anglais, de chercher noise à l'Espagnol, le lendemain, et de me faire graisser la patte à l'occasion par le Vénitien ou le Grand Turc. Rassasié de gloire, je finirais mes jours sous les broderies et les panaches d'un grand officier de la couronne.

—Hum! fit Hugues, trop de flatteries d'un côté, trop de mensonges de l'autre!... Se courber devant les puissants, se redresser devant les faibles, louvoyer toujours, pleurer quand le maître est triste, rire aux éclats quand il est gai, et mouler son visage sur le sien est une besogne qui ne plaît point à mon tempérament.... Sans

[illegible] quand on a peine à [illegible] les sienses est un sonet dont ma délicatesse s'épouvante.

—Il y aurait encore un parti à prendre, continua Coquelicot, et peut-être ne serait-il pas le moins sage. On pourrait retourner à la Testère où l'on est aimé et qui est en bon pays, y demeurer sa vie durant, y chercher une brave et jolie fille ayant de la naissance et quelque bien au soleil, l'épouser et y faire souche de bons gentilshommes qui, à leur tour, mourraient là en plantant leurs choux. On serait heureux, ce qui, m'a-t-on dit, n'arrive pas à tout le monde.

—On est d'une race où le bonheur ne suffit pas, répliqua Hugues fièrement.

Coquelicot le regarda.

—Ça, monsieur, reprit-il, il y a une histoire qui court sur les Montestruc; on m'en a touché quelques mots quand j'étais enfant.... J'ai toujours eu envie de vous la demander dans son entier. Ce nom de Chargepaul que vous portez, et ce cri farouche de: *Tue! tue!* que je lis autour de votre écu, et que ceux de votre famille poussent, paraît-il, en temps de guerre, m'ont toujours intrigué. Vous plairait-il de me donner des éclaircissements à ce sujet? J'y ai bien quelque droit à présent que je suis de la maison.

—Volontiers, dit Hugues.

Ils suivaient en ce moment un chemin ombreux, entre deux rangées d'arbres dont un vent léger caressait le feuillage; deux ou trois lieues les séparaient encore de la couchée; Hugues en profita pour faire à ses compagnons l'histoire des origines de sa maison.

—C'était au temps où le bon roi Henri IV guerroyait pour conquérir son royaume, reprit-il, tandis que ses deux compagnons, l'oreille tendue, marchaient à ses côtés. Toujours suivi d'une poignée de braves gens qu'il inspirait de son exemple, il chevauchait par monts et vaux, quelquefois malmené par la mauvaise fortune, mais toujours gai et tenant tête à l'orage. Si quelques-uns de ses compagnons passaient de vie à trépas, d'autres les remplaçaient, et il avait toujours autour de lui une troupe prête à se faire tuer pour le service de sa cause.

—J'aurais voulu en être, murmura Coquelicot.

—Or il arriva une fois que le roi Henri, qui n'était encore pour une bonne moitié de la France et pour Paris, que le roi de Navarre, se trouva cerné, dans un coin de la Gascogne, par une troupe nombreuse de ses ennemis. Il n'avait autour de lui qu'un assez petit groupe de soldats, tous déterminés à faire bravement leur devoir, mais avec lesquels il n'était point aisé de percer des lignes bien gardées. Le roi s'était cantonné dans un repli de forêt que côtoyait une rivière profonde et large et que l'on avait entourée d'abatis pour que toute issue lui fût fermée. On avait l'espoir de le prendre là par la famine; et de fait, déjà, les provisions commençaient à manquer parmi les royalistes.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: Il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent,

15 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

J. [illegible], commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

8 août—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell; commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour frêt ou passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.

25 juillet—6m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les Jeudis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN HENN, capt.;

Fr. BURK et J. O. Johnson, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp.

N. O. DONOHUE. 20 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. M. CARTER, 33 rue du Camp,

HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,

BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,

ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

24 dec.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

W. Burton, capitaine

J. B. Schmidt, commis,

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.

5 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA,

C. C. Picket, capitaine.

T. H. Muggah et S. Derbes, commis.

Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du frêt pour la Côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.

LOW & McPEACKE, No 46 de la rue du Camp.

11 janv.

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, le MERCREDI, 27 janvier, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN,

29janv—2f No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 80 de la rue Conti.

11mai—9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Ancoin,

Commis P. A. Charles,

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour. 10 juillet—1m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

18jan—9m

Paquebot de la Côte et du College Point.

Trois fois la semaine.

LE steamer

WAWENOCK,

THEODULE ELFERT,

Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 8 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord.

5 fév—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY

neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, F. C. Tesmoniet et A. Delcahnay, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le naval seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.

4 déc.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, préalablement fait à [illegible] aux maîtres de [illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS, LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

FRANCE, Trudelle, samedi, 30 janvier.

VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 6 février.

PEREIRE, Danré, samedi, 13 février.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent.

nov—4m Coin Conti et Levée, N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,

PELAYO, CORTES,

RIVERA, COLON,

QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard.

Pour frêt ou passage (excellente emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à

F. INGATE, agent,

No 14 de la rue de l'Union,

Nouvelle-Orléans.

30juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.

STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.

STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.

STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie.

STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight

STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.

STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.

STATE OF FLORIDA, 2500

STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA

partira de son quai, poteau 33, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,

Au No 36 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

6juillet—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME,

via la Havane et Southampton.

Devant partir le MERCREDI, 17 février, à 7 heures du matin.

Le navire à vapeur allemand

HANNOVER,

Capitaine F. HEIMBERK,

partira de son wharf, poteau 41, Quatrième District, comme il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO.,

11fév—suite 12 rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous:

Départ:	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hannover...	12 janv.	10 fév.
Frankfurt...	9 fév.	14 mars.
Koeln...	9 mars.	11 avril.
Hannover...	6 avril.	9 mai.
Frankfurt...	27 avril.	30 mai.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres...... $150 en or.

Entrepont...... 60

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres...... $150 en or.

Entrepont...... 60

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres...... $35 en or.

Entrepont...... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,

8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,

NEW ORLEANS,

HUDSON,

CORTES,

Le steamer

HUDSON,

Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 14 février, à 8 h. M. M.

Passage...... $50.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

mai—1an Rue Carondelet No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, la Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood.

CITY OF MERIDA..........Capt. J. W. Reynolds.

CITY OF HAVANA..........Capt T. S. Phillips

Le steamer

CITY OF MERIDA,

Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 20 février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz........ $60. en or.

F. ALEXANDRE & SONS,

33 Broadway, New York,

Pour frêt ou passage, s'adresser à

J. M. WITHERSPOON, Agent,

Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 13 mars.

13 nov—1an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1500 tonneaux

YAZOO, do. L. D. Barrett... 1500 tonneaux

TONAWANDA, do. C. C. Wittbank. 1500 tonneaux

C. W. LORD, L. Colton. 1500 tonneaux

Départ, VENDREDI, 12 février, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.).. $35

Passage pour Philadelphie................ 50

Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 50

Pour frêt ou passage, s'adresser à

EDWARD A. YORKE, Agent,

au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

AUX MALADES

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, au besoin, pendant plusieurs mois, sans rafraîchir les malades et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT.

A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon). Pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et intolérables pues demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MEDECINE, D'HYGIENE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français.) Cet ouvrage est écrit SPECIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 50 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne [illegible].

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after November 15, 1874.

Trains leave depot foot Canal street as follows

EXPRESS AND MAIL, DAILY, at [illegible]

[illegible]

G. M. ALLEN, [illegible]

[illegible]

A partir du 15 Novembre 1874.

[illegible]

G. E. ALLEN, [illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, Jackson et du Nord.

[illegible]

A partir du 28 décembre

DEPARTS. ARRIVEES.

[illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, Directeur-Général.

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. Co., (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

From December 28—1874

DEPART.	ARRIVE.
Express........7:00A. M.	Express.....11:30 P. M.
Mail............4:00P. M.	Mail.........11:15A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l' "ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.......15 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans........10 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

G. E. ALLEN, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]

CHS. A. WHITNEY [illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[illegible]

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, ce 2me jour de juillet 1874.

ANT. DOMIOCOURT, Notaire Public

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Miss	David Hughes
Ernest Praget	J J Baiss
N A Lambias	F Sancho
E Salor	H Mannel
J Sambola	R Dumestre
J K Gourdain	S Cambon
V Batailora	J Newhouser
J B Sofari	F Jenfroid
A Haber	M Dejeanvich

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

HERM. ROHNL, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

DIRECTEURS:

[illegible]

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL —DU— Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ASSURANCES.

HUITIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company.

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

SIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

HERMON DOANE, Président.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

Mechanics' and Traders'

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 164, RUE DU CANAL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

[illegible]

JAMES I. DAY, [illegible]

JNO. G. GAINES,	JAS. I. DAY,
R. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	HENRY CLAPP
HUGH WILSON,	G. W. BAYLY.
I. N. MARKS,	JAMES BYRNES,
CHAS. MACREADY,	LEONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALLOUS,
J. W. TAYLOR,	SCOTT MCGEHEE,
	ISAAC I. HAAS.

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

No 162, Rue du Canal

[illegible]

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

BILAN [illegible] BANQUE GERMANIA NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

Banque Nationale de l'Union,

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque de l'Union Française.

[illegible]